

Réponses des candidates et candidats

5^{ème} circonscription

9 candidats sur la 5^{ème} circonscription.

Nous avons pu faire parvenir notre lettre ouverte à toutes les candidates et tous les candidats, sauf à M. Thébaut dont nous n'avons pas trouvé les coordonnées, via leur adresse mail ou via leur parti.

De plus, les candidats ont pris position sur l'éolien dans Le Courrier du Loiret du 1^{er} juin (merci à la rédaction du CL d'avoir mis en avant cette problématique).

Voici leurs prises de position.

Thierry Barjonet (Indépendant)

Réponse à Avenir Rural du Gâtinais :

Je suis en tant que Maire très engagé contre les projets de prolifération éolien sur notre circonscription.

J'ai, en association avec les Maire de St Loup des Vignes et de Beaune la rolande engagé un procès qui a été gagné contre le projet d'Egry.

Vous pouvez avoir l'assurance de mon engagement en tant que Député si je suis élu.

Paru dans CL :

Ma position concernant l'éolien est connue de tous puisqu'en tant que maire de Boynes, je me suis allié aux maires de Saint-Loup-des-Vignes et de Beaune-la-Rolande pour remporter la procédure contre le projet éolien Barville-Égry. Je serais un député engagé dans la lutte pour la préservation de nos paysages et de notre patrimoine. Je travaillerais à faire émerger une loi conditionnant la réalisation de parcs éoliens à l'acceptation des maires dont les communes sont en situation de covisibilité.

Valentin Manent (Rassemblement National)

Paru dans CL :

Imposées par des écolos de ville à la France rurale qui se désespère de voir ses paysages défigurés, je suis pour un arrêt total des projets éoliens en cours et pour démanteler progressivement les parcs existants qui arrivent en fin de vie. Faussement écologique et durable, l'éolien est une énergie intermittente, dépendante des aléas climatiques et un danger au long cours pour la biodiversité. Le recyclage des éoliennes en fin de vie pose énormément de questions. Les pales, majoritairement constituées de maté-

riaux composites à base de fibres de carbone, finissent en décharge, et les 1.000 à 1.500 tonnes de béton nécessaires aux fondations d'un seul pied, ne sont pas revalorisées et participent à l'artificialisation du sol. Toutes les subventions dédiées aux promoteurs et aux multinationales, doivent être suspendues et rendues aux Français.

Afin de produire une électricité décarbonée accessible à tous, la France doit procéder au développement des énergies hydroélectriques et géothermiques, à la relance du nucléaire de 4^e génération et de la filière hydrogène et surtout, sortir du marché européen de l'électricité pour retrouver des prix décents.

Maxime Buizard (Les Républicains - UDI)

Paru dans CL :

Je m'oppose fermement au projet d'Emmanuel Macron et de ses candidats. Le président a annoncé une loi d'exception pour développer les énergies renouvelables, qui ôterait le peu de prérogatives qu'il reste aux élus locaux.

Au contraire, je souhaite que la parole soit redonnée aux citoyens concernés. Concrètement, il s'agit d'organiser un référendum local, ouvert aux habitants de la commune concernée et des communes limitrophes, pour valider ou refuser chaque projet éolien.

Réponse à Avenir Rural du Gâtinais :

Je vous remercie de m'avoir consulté sur le sujet sensible et si important des projets éoliens sur notre territoire.

Vous n'êtes pas sans ignorer le combat mené par Marianne DUBOIS à l'Assemblée nationale pour que l'aménagement du territoire, et les projets éoliens en particulier, soit exclusivement maîtrisés par les élus locaux. Malheureusement le Président de la République et sa majorité parlementaire ont systématiquement rejeté les projets de lois et amendements déposés par l'opposition allant dans ce sens. Pire, le Président de la République a annoncé un projet de loi d'exception pour accélérer les projets de développement durable en ôtant le peu de prérogative qu'il reste encore aux acteurs locaux.

Je m'inscrirai dans les pas de Marianne DUBOIS pour défendre nos territoires à l'Assemblée nationale. Au-delà, je souhaite également que tout projet environnemental, éolien en particulier, soit soumis préalablement à un référendum local car le Maire et les élus locaux doivent être éclairés de l'avis de leur population avant toute décision. Cette disposition aurait également le mérite d'éviter la suspicion de conflits d'intérêt que nous avons pu constater par endroit.

Soyez assurés que je serai aux côtés des associations et collectifs pour faire entendre leur voix au sein de notre Assemblée nationale.

Florence Chabirand (Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale)

Réponse à Avenir Rural du Gâtinais (transmise pour NUPES-LFI-Loiret par O. Hicter - 6^{ème} circo) :

Vous avez sollicité notre attention et notre position politique en tant que candidat aux législatives de juin 2022 au sujet de l'installation d'éoliennes sur le Gâtinais.

La situation climatique nous oblige désormais à impulser (dernier rapport du GIEC) une bifurcation énergétique. Dès notre arrivée aux responsabilités nous actionnerons donc un plan dit de planification écologique afin d'obtenir les réorientations nécessaires à la société et aux générations qui arrivent.

Le volet énergétique est conséquent puisqu'il nous faut impérativement abandonner les énergies fossiles (carbonées) le plus vite possible, sortir du nucléaire (sur 25 ans environ) et monter en puissance sur les énergies renouvelables.

L'intérêt général sera mis au cœur de l'action publique et il est clair que les visées lucratives d'entreprises privées qui construisent un peu partout et sans tenir aucun compte des effets sur les territoires et leurs populations seront bien stoppées. Un pôle énergétique sera mis en place qui permettra une approche raisonnée et donc raisonnable de la production et de la distribution énergétique.

L'éolien fait bien partie de ce mix énergétique des renouvelables indispensable mais il sera avant tout développé en mer (off shore) plutôt que sur terre.

Toutefois il sera aussi nécessaire de relocaliser une partie de la production électrique sur terre pour éviter les autoroutes énergétiques qui occasionnent déperditions et vulnérabilités. A ce titre il est possible que ponctuellement nous ayons besoin d'éoliennes terrestres qui puissent répondre aux besoins locaux.

La relocalisation sera nationalement coordonnée puisque le réseau électrique est pensé au niveau national, mais les différents arbitrages devront rencontrer les aspirations locales avec les contraintes nationales.

A ce titre l'échelle communale dont vous vous réclamez et que nous voulons pleinement rétablir comme structure démocratique et délibérative sera bien évidemment mobilisée. A nos yeux l'articulation entre le local et le national nous paraît être nécessaire dans la bonne marche de la planification écologique.

Le moratoire dont vous parlez ne pose donc pas problème en ce qui concerne le territoire du Gâtinais. Il va de soi que le patrimoine paysager doit être en effet préservé et qu'il ne saurait être soumis à quelques lois du marché que ce soit. L'attachement des populations locales à leur territoire, leur paysage, sera pris en compte et il est évident que la gestion technocratique et « hors sol » de décideurs ne peut en aucun cas être poursuivie.

En vous remerciant une nouvelle fois de votre sollicitation et en espérant que les éléments de réponse fournis ont pu vous éclairer sur la démarche politique qui est la nôtre, recevez toutes nos salutations sincères et républicaines.

Paru dans CL :

En ce qui concerne l'énergie, des scénarios montrent qu'une production de 100 % d'énergies renouvelables à l'horizon 2050 est possible : le scénario mégaWatt 2022 pour l'ensemble du secteur énergétique, incluant le remplacement des énergies fossiles actuellement utilisées par des énergies renouvelables.

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) propose aussi un mix 100 % renouvelable pour le secteur électrique à horizon 2050. De même pour l'un des scénarios évalués par RTE.

les engagements de démantèlement ? Nous préférons un pôle public de l'énergie qui assurera la cohérence technique, politique et financière des choix énergétiques.

Pour l'éolien, il échappe à la concertation démocratique : si un propriétaire terrien accepte de louer son bien et que le préfet valide le projet présenté, l'investissement peut avoir lieu contre l'avis des élus locaux. Et le plus souvent, ce sont des sociétés privées qui investissent en vue de revendre le projet qui, validé par le préfet, a déjà été moult fois revendu. Qui sera là dans 20 ans au moment de tenir

les engagements de démantèlement ? Nous préférons un pôle public de l'énergie qui assurera la cohérence technique, politique et financière des choix énergétiques.

Anthony Brosse (Renaissance)

Paru dans CL :

Notre territoire est déjà l'un des plus développé avec une dizaine de parcs éoliens ; des projets sont à l'étude notamment portés par la SICAP. L'acceptation par la population est un prérequis à leur installation. Mais il est important de pouvoir mixer les solutions pour produire une électricité propre et atteindre l'objectif de la neutralité carbone d'ici 2050 et renforcer notre souveraineté énergétique en France et en Europe.

Cette diversification du mix énergétique passera par la réduction de notre dépendance au nucléaire à 50 % ; tout en investissant dans cette filière par la construction de réacteurs de petites tailles. Je soutiendrai la filière de l'hydrogène vert et l'amplification des moyens alloués pour le stockage de l'énergie.

Enfin, il est important de réduire à la source nos besoins en électricité. Des efforts considérables ont été faits - je pense notamment à l'éclairage public - et il faut aider les ménages en donnant accès au photovoltaïque sur les territoires et en soutenant la rénovation des logements. Le dispositif de MaPrimeRenov', qui a déjà concerné près de 5.000 foyers loirétains, sera prolongé.

Céline Sottejeau (Lutte Ouvrière)

Paru dans CL :

L'éolien est présenté comme une énergie verte mais il n'en est pas moins soumis aux lois du marché capitaliste. La production et la distribution de l'énergie sont pour l'essentiel entre les mains d'une poignée de grands groupes privés qui ont pour but d'assurer des dividendes à leurs actionnaires, pas de fournir de l'énergie au plus bas coût. L'accès de chacun à l'énergie est aussi vital que l'accès à l'air, à l'eau potable. Pourtant, environ 5 millions de ménages doivent choisir entre se chauffer ou se nourrir

correctement. Aucun des problèmes de la société ne pourra être résolu sans renverser le pouvoir politique du grand capital.

Tous les choix en matière de production, de distribution et de consommation d'énergie doivent être faits en toute conscience et discutés démocratiquement par la collectivité et pas sous la pression de groupes industriels et financiers. Il faut produire l'énergie de façon rationnelle, en tenant compte de la sécurité des travailleurs et des riverains, de la préservation des ressources et du coût en termes de travail humain.

Réponse à Avenir Rural du Gâtinais (transmise par Lutte Ouvrière - Loiret) :

Tous les choix en matière de production, de distribution et de consommation d'énergie doivent être faits en toute conscience, de façon réfléchi et discutés démocratiquement par la collectivité et pas sous la pression de groupes industriels et financiers mus par leurs seuls espoirs de profits.

Dans le domaine énergétique comme dans les autres, la seule perspective raisonnable est un plan d'ensemble réfléchi, concerté et basé sur l'intérêt général pour décider des modes d'énergie à utiliser, à favoriser ou pas, et des gisements à exploiter, et dans quelles conditions. Il faut produire l'énergie de façon rationnelle, à l'échelle minimale du continent européen, en tenant compte d'une multitude de contraintes : la sécurité des travailleurs et des riverains, la préservation des ressources, le coût en termes de travail humain. Cela nécessite que les travailleurs qui font fonctionner au quotidien les entreprises et l'économie, prennent directement le pouvoir en enlevant tous les leviers de commandes des mains des capitalistes et des banquiers.

C'est le combat de notre courant, celui du communisme révolutionnaire, dont nous portons les idées et le programme à l'occasion de ces élections législatives.

Eric De Nas de Tourris (Reconquête)

Paru dans CL :

L'énergie éolienne n'est ni verte, ni efficace, ni rentable.

Nos impôts subventionnent les fabricants, étrangers. Les matériaux utilisés ne sont pas recyclables.

Nos impôts subventionnent son exploitation, qui coûte deux fois plus cher au kWh que le nucléaire.

Intermittente, elle oblige, en France aussi, à redémarrer des centrales à charbon, très polluantes.

Elles dégradent le paysage et la valeur foncière des territoires. Les communes et les propriétaires des terrains qui les abritent, attirés par une rente immédiate, sont inconscients que le coût du démantèlement à terme va les ruiner. Il faut stopper l'éolien sans délai. L'énergie nucléaire est la solution la plus viable à tous points de vue. Nous devons avoir un programme de construction de centrales nucléaires ambitieux.

Laurent Mollière (Parti Animaliste)

Paru dans CL :

L'énergie renouvelable est vertueuse pour notre planète, nous sommes donc favorables au choix de l'éolien parmi les énergies propres.

Néanmoins, la rotation des pales de chaque éolienne tue quelques oiseaux et chauves-souris chaque année, il y a donc une étude à mener pour limiter au maximum ce phénomène.

Réponse à Avenir Rural du Gâtinais (transmise pour le Parti Animaliste Loiret par Raphaël Legros – 6^{ème} circo) :

Sur le sujet des éoliennes, nous proposons, avec le Parti animaliste de :

- soumettre à un référendum local l'implantation d'éoliennes à 5 km des habitations
- donner aux maires la possibilité de s'opposer à ces implantations sur leur commune
- interdire l'implantation d'éoliennes à une distance de 5 km des zones de libre évolution (zone sans activités humaines extractives ou invasives)

Laurent Thébaut (Parti Ouvrier Indépendant Démocratique)

Paru dans CL :

Il faut préalablement rendre possible une réflexion de scientifiques libérés de l'emprise des groupes financiers pour déterminer les moyens les plus conformes aux intérêts et aux besoins de la population, en mesurant avec rigueur les avan-

tages et les inconvénients des différents moyens de production d'énergie sans préjuger de la priorité de l'éolien. Ces recherches, indépendantes, devant être financées par des fonds publics, les moyens de production d'énergie devant redevenir publics.